

L'autre jour, l'honorable représentant de Peace-River (M. Low) disait que Radio-Canada semble chercher avant tout à servir à la population les émissions qu'elle devrait écouter plutôt que les émissions qui lui plaisent. Il ne l'a pas affirmé catégoriquement; il a apporté certaines réserves, mais c'est ce que j'ai déduit de ses remarques. Qui peut se prononcer sur le genre d'émissions qui convient à la population? A mon avis, Radio-Canada devrait être la dernière à se prononcer. Elle doit tâcher de plaire à tout le monde. Il y a des gens qui aiment mieux la musique de cowboy que la musique de chambre; d'autres préfèrent les émissions instructives, par exemple le programme de MM. Wayne et Shuster. Sur le réseau de l'État, chaque localité au Canada reçoit au moins un peu de ce qu'elle préfère.

J'aimerais citer un passage d'un livre écrit par M. Charles Siepmann, professeur d'éducation à l'université de New-York. Il formule des commentaires assez intéressants sur cette façon de donner aux gens ce qu'ils désirent. Parlant d'un discours prononcé par M. Frank Stanton devant l'Institut des ingénieurs de la radio, M. Siepmann dit:

Il est en effet à la gloire d'une société démocratique non seulement de tolérer les distinctions mais aussi de les favoriser, et de s'intéresser au plein épanouissement de personnalités différentes et non d'esprits conformistes et stéréotypés. "Répondre aux désirs de la majorité", ce que M. Stanton appelle plus loin la démocratie culturelle, "c'est une forme de tyrannie qui, parce qu'elle exclut ou dédaigne les intérêts des minorités, engendre l'intolérance (comme nous l'avons affirmé dans notre étude sur la liberté de parole) et sonne le glas funèbre de la démocratie."

Il dit un peu plus loin:

Il se trouve, toutefois, que les radiodiffuseurs et téléviseurs vendent, au détail, toutes sortes de marchandises.

Cela est vrai des États-Unis.

La théorie de M. Stanton sur la vente au détail est aussi peu raisonnable que celle qui voudrait qu'un grand magasin à rayons débarassât ses comptoirs de tout, sauf de ce qui se vend le mieux. Il s'agirait là, paraît-il, de démocratie économique.

Ainsi donc nous en venons à poser la question: "Quels services doit assurer Radio-Canada?" Le chef de l'opposition officielle a exprimé ses idées là-dessus à la page 938 du *hansard*. Il estime qu'il est du devoir de la Société d'assurer surtout des émissions culturelles, éducatives et historiques. Je ne suis pas du tout de son avis. Si Radio-Canada allait s'en tenir exclusivement à ce principe ses émissions seraient vraiment trop circonscrites. Je prétends, au contraire, que Radio-Canada doit amuser, informer, instruire et, avant tout, voir à ce que tout point de vue légitime puisse se manifester, que tout goût

raisonnable puisse, en quelque sorte, trouver son expression sur les ondes. J'aimerais citer de nouveau un passage du rapport minoritaire présenté par le comité britannique de la radiodiffusion, où il est dit:

Le devoir de l'autorité en matière de radiodiffusion n'est pas de plaire au plus grand nombre possible d'auditeurs mais de permettre l'utilisation des bandes de fréquence pour la dissémination d'idées de toutes sortes, qu'elles soient bien accueillies ou non.

Cette affirmation ne reçoit pas l'appui de tous les membres de la Chambre. L'autre jour, le représentant de Peace-River a parlé de propagande rouge et rose à Radio-Canada. Nous entendons cette affirmation chaque année et, lorsqu'on en vient au moment critique, on ne peut jamais obtenir de preuves à l'appui de cette affirmation. Je me rappelle que l'an dernier, au comité de la radiodiffusion, le représentant d'Eglinton (M. Fleming) prétendait qu'il y avait trop de gens de la gauche à Radio-Canada. Sommé de les nommer, il n'a pu en nommer que deux sur les nombreux commentateurs qui parlent à ce réseau. Je pense bien que s'il avait eu un peu plus de temps, il aurait pu en trouver trois, mais il reste que ceux qu'on accusait d'être teintés de rouge ou de rose n'étaient que deux. Il est remarquable qu'en portant cette accusation, le représentant de Peace-River (M. Low) n'a pas,—je le répète,—cité de noms.

M. Blackmore: Il aurait pu le faire très facilement.

M. Stewart (Winnipeg-Nord): Si certains d'entre nous pensent que Radio-Canada fait de la propagande rouge ou rose, ils devraient se lever et le dire.

M. Blackmore: L'honorable député voudrait-il indiquer un seul membre du parti créditiste qui fasse partie de Radio-Canada?

M. Stewart (Winnipeg-Nord): Personne n'accuserait le parti créditiste d'être rouge ou rose.

M. Blackmore: Les créditistes ont le droit d'exprimer leurs opinions.

M. Stewart (Winnipeg-Nord): L'honorable député sait aussi bien que moi que l'organisation actuelle accorde aux créditistes comme à tous les autres partis une certaine période gratuite sur les ondes de Radio-Canada.

M. Blackmore: Je parle des membres du bureau des gouverneurs de Radio-Canada.

M. Stewart (Winnipeg-Nord): Je ne crois pas que les opinions politiques soient un critère dont on s'inspire pour désigner les membres du Bureau des gouverneurs de